

E 2800(-)1990/106/19  
[DoDiS-10187]

*Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre*

ENTRETIEN AVEC M. OSTEN UNDÉN, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DE SUÈDE, LE SAMEDI 14 AVRIL 1956, À 10 HEURES 35

Confidentiel

Berne, 14 avril 1956

Cet entretien a duré de 10 h. 35 à 12 h. 35. Nous avons traité en particulier les questions suivantes:

*1. Corée*

Le Gouvernement américain continue à faire pression sur le Gouvernement suédois en vue de la liquidation de la Commission neutre de contrôle de l'armistice<sup>1</sup>. Il invoque deux arguments. L'un est les difficultés soulevées par le Gouvernement de Syngman Rhee, l'autre le fait que la NNSC n'em-

---

1. *Sur la question de la réduction des membres ou la liquidation de la Commission neutre de contrôle de l'armistice en Corée, cf. DDS, vol. 19, Nos 110, 128 et 131 (DoDiS-8175, 9337 et 9339), les Nos 2, 25 et 52 dans le présent volume, le rapport de A. Zehnder du 13 mai 1955, E 2001(E)1988/16/662/6 (DoDiS-9631) et la proposition du DPF du 16 mars 1955, E 1001(-)/1/99 (DoDiS-9632). Cf. aussi E 2001(E)1988/16/662/7 et E 2800(-)1967/59/75-76.*



pêche pas le réarmement de la Corée du Nord. Je précise que j'ai toujours été très catégorique dans mes entretiens avec l'Ambassadeur des Etats-Unis à Berne<sup>2</sup>. La Suisse n'entend pas assumer des responsabilités en lieu et place des Etats-Unis, en provoquant la dissolution de la Commission neutre par le retrait de sa délégation<sup>3</sup>.

Nous sommes d'accord d'accepter la dernière proposition tendant à réduire à une dans le nord et une dans le sud le nombre des équipes fixes, mais en précisant toutefois que cette solution ne nous donne pas satisfaction, qu'elle est provisoire et que nous nous réservons de revenir ultérieurement sur la question.

M. Undén partage mon avis que nous ne devons pas envisager de nouvelles démarches avant l'automne ou l'hiver prochains. A ce moment-là, nous pourrions revoir la question.

Sur la question de responsabilité soulevée par l'accident d'aviation dont ont été victimes des membres de la délégation polonaise<sup>4</sup>, nous sommes d'accord qu'il y a une responsabilité assimilable à une responsabilité causale, fondée sur l'équité et en vertu de laquelle le dommage subi par les familles des victimes devrait être réparé par les Nations Unies ou les Etats-Unis. Nous sommes d'avis que la délégation polonaise s'est mise dans son tort en voulant fonder une responsabilité sur une faute commise par les Etats-Unis. M. Undén pense que le Gouvernement polonais devrait soumettre la question à l'ONU. Il y a un précédent qui pourrait être invoqué. Lorsque le Comte Bernadotte a été tué en Palestine<sup>5</sup> alors qu'il exécutait un mandat qui lui avait été confié par les Nations Unies, celles-ci ont admis leur obligation d'indemniser sa famille.

Je renseigne M. Undén sur l'invitation adressée aux membres de la NNSC par le Gouvernement chinois à assister à Pékin à la parade du 1<sup>er</sup> mai. J'exprime l'avis que cette invitation doit être déclinée<sup>6</sup>. M. Undén, qui n'était pas au courant, est d'accord avec ce point de vue.

M. Undén me dit encore que l'opinion publique en Suède s'intéresse peu à l'affaire de Corée, de sorte que le Gouvernement est libre d'agir comme il l'entend sans risque de s'exposer à des critiques.

2. F. E. Willis.

3. Cf. N° 2 dans le présent volume.

4. Le 7 novembre 1955, un avion des Forces aériennes des Etats-Unis s'est écrasé en Corée du Sud avec à son bord trois membres de la délégation polonaise de la Commission neutre de contrôle de l'armistice. Les officiers polonais et le pilote américain ont trouvé la mort dans cette catastrophe. Cf. E 2200.151(-)/1967/88/3 et E 2001(E)1988/16/662/7.

5. F. Bernadotte a été envoyé par l'ONU en Palestine comme médiateur du conflit entre Israël et les pays arabes. Cf. le rapport politique N° 28 de H. Vallotton à M. Petitpierre du 24 mai 1948, E 2300(-)/9001/445 (DoDiS-3640). F. Bernadotte a été assassiné le 17 septembre 1948 à Jérusalem. Cf. les rapports politiques N°s 41 et 42 du Ministre de Suisse à Stockholm, H. Vallotton, à M. Petitpierre des 28 septembre et 12 octobre 1948, E 2300(-)/9001/445.

6. La délégation suisse de la NNSC a renoncé à l'invitation du Gouvernement chinois en expliquant qu'elle n'entretenait pas des relations officielles avec la Chine. Cf. le télégramme N° 200 de Panmunjom à la Division des Affaires politiques du 13 avril 1956 et le télégramme N° 611 de la Division des Affaires politiques du 14 avril 1956 à la Délégation suisse de la NNSC, E 2001(E)1988/16/662/7.

## 2. *Intégration européenne*

M. Undén a lu le texte de mon intervention à l'OECE sur les projets de l'EURATOM<sup>7</sup>. Il partage entièrement nos vues. Les problèmes relatifs à l'énergie atomique doivent être discutés, dans la mesure du possible, dans le cadre de l'OECE. Toutefois il n'y a pas de raison d'entraver les efforts accomplis par l'EURATOM. M. Undén pense qu'en maintenant des contacts, on pourra aboutir à des réalisations communes. Les problèmes d'énergie atomique sont discutés également par les pays nordiques<sup>8</sup>. Ceux-ci n'ont néanmoins pas l'intention, pour le moment, de créer une organisation commune du type de l'EURATOM.

M. Undén relève qu'il y a actuellement une certaine confusion et qu'on ne voit pas encore très bien comment se répartiront les activités et les compétences entre les différentes organisations mondiales ou européennes qui s'occupent actuellement d'énergie nucléaire. Nous sommes d'accord que, dans ce domaine, il n'est pas possible de faire du nationalisme, mais que l'on doit chercher à intensifier autant que faire se peut la collaboration internationale.

M. Undén soulève la question de l'acquisition ou de la fabrication d'armes atomiques<sup>9</sup>. Il est opposé à l'emploi de ces armes par de petits pays comme la Suède. Il paraît être en opposition sur ce point avec les militaires.

M. Undén a été frappé de constater qu'en URSS on cherche à former le plus grand nombre possible d'hommes de science, qui doivent se consacrer exclusivement à la recherche purement scientifique. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la formation de techniciens passe au second plan.

La Suède craint la réalisation d'un marché commun dans le cadre des six pays de la Petite Europe<sup>10</sup>. Les pays nordiques cherchent à réaliser entre eux un marché commun pour certains produits seulement. Les efforts dans ce sens se heurtent actuellement à l'opposition de la Norvège<sup>11</sup>.

En revanche, M. Undén est d'avis que, dans le cadre de l'OECE, on doit encourager les efforts en vue de l'abaissement des barrières douanières. Il est favorable aux vues exprimées par notre délégation<sup>12</sup> à la dernière réunion des Ministres de l'OECE<sup>13</sup>.

7. Cf. la déclaration suisse du 29 février 1956 concernant les possibilités d'action dans le domaine de l'énergie nucléaire, E 2001(E)1970/217/383. Sur la question des projets de l'EURATOM, cf. E 2001(E)1970/217/383-385.

8. La question de l'énergie atomique a été discutée aux Conférences des ministres scandinaves des Affaires étrangères. Cf. la lettre de R. Hartmann à A. Zehnder du 17 septembre 1955 et de C. Gorgé à A. Zehnder du 23 avril 1956, E 2001(E)1970/217/317.

9. Sur la question des armes atomiques, cf. N° 84 dans le présent volume et la lettre de R. Bindschedler à L. de Montmollin du 1er février 1957, E 5560(C)1975/46/80 (DoDiS-13217).

10. Sur les discussions concernant le Marché commun et l'intégration économique européenne, cf. Nos 1, 20 et 61 dans le présent volume. Voir aussi E 2001(E)1970/217/364-367.

11. Sur la question du Marché commun scandinave et la position norvégienne, cf. E 2001(E)1970/217/339.

12. Cf. la déclaration suisse concernant le Marché commun des 28/29 février 1956, E 2001(E)1970/217/364.

13. La réunion du Conseil des Ministres de l'OECE a eu lieu les 28 et 29 février 1956 à Paris.

### 3. Aide aux pays sous-développés

M. Undén me renseigne sur les accords conclus par la Suède avec l'Éthiopie et le Pakistan. Avec l'Éthiopie, cet accord donne des résultats très réjouissants. La conclusion d'un arrangement et son exécution ont été facilitées par la présence en Éthiopie d'une assez forte colonie suédoise. S'il y a des difficultés, on peut s'adresser directement à l'empereur<sup>14</sup>. En revanche, au Pakistan l'exécution de l'accord se heurte à des difficultés à cause de l'inertie de l'administration, de la corruption de certains fonctionnaires, de la susceptibilité et de l'amour-propre nationaux, etc. La Suède consacre 3,5 millions environ à l'aide aux pays sous-développés. Si l'on tient compte de l'aide aux réfugiés, la Suède affecte au total une somme annuelle de 10 millions de couronnes à l'ensemble de ces activités internationales.

M. Undén est d'avis que l'aide aux pays sous-développés doit être encouragée dans le cadre des Nations Unies plutôt que dans celui de l'OECE. Il trouverait regrettable que celle-ci veuille créer de son côté une administration. On aurait ainsi deux appareils administratifs coûteux, celui des Nations Unies et celui de l'OECE. M. Undén ne méconnaît pas le danger qu'il y aurait à laisser le NATO assumer les tâches en relation avec cette aide.

### 4. Conseil de l'Europe

M. Undén voit l'utilité du Conseil de l'Europe dans les contacts qu'il permet de prendre avec des représentants d'autres pays européens. Il ne se fait pas d'illusions sur l'efficacité de cette institution. Il me fait part du projet de M. Marchal, secrétaire général du Conseil de l'Europe, qui envisage l'admission de membres associés, ce qui permettrait à certains pays, comme la Yougoslavie ou la Suisse, de participer, au moins partiellement, à l'activité du Conseil. Il me demande quelle attitude la Suisse prendrait à l'égard de cette possibilité.

Je lui réponds qu'à mon avis il y a une seule alternative pour la Suisse: ou participer en plein à l'activité du Conseil de l'Europe ou s'abstenir. La qualité de membre associé ne serait pas une solution désirable, pas plus que celle de l'envoi d'observateurs. La Suisse n'envisage pas pour le moment d'adhérer au Conseil de l'Europe<sup>15</sup>. M. Undén m'a l'air de comprendre ce point de vue.

### 6. Echanges avec l'URSS

M. Undén est d'avis, que la politique de l'URSS s'est modifiée au cours de ces dernières années, même si le but poursuivi reste le même. L'URSS craint avant tout la guerre. Elle a le sentiment que celle-ci pourrait être provoquée par la haine qui existe dans les pays occidentaux à l'égard du communisme.

14. H. Sélassié.

15. Sur la question des relations entre la Suisse et le Conseil de l'Europe, cf. DDS, vol. 18, table méthodique: III.2.1. La Suisse et le Conseil de l'Europe et vol. 19, table méthodique: III.1.1. La Suisse et l'Europe. Cf. aussi E 2003(A)1970/115/32 et la Réponse à l'Interpellation Borel du 28 septembre 1953 concernant l'envoi d'observateurs officiels (parlementaires) auprès de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, E 2200.161(-)1968/134/10 (DoDiS-10242).

L'URSS ne veut pas se rendre compte que les mesures militaires prises par l'Occident sont la conséquence de la politique qu'elle a suivie depuis la fin de la guerre. Il n'est pas exclu, selon M. Undén, qu'à la suite de l'évolution intérieure en URSS, l'emprise de celle-ci sur les pays satellites se relâche et que ces pays retrouvent peu à peu leur liberté d'action.

A différentes reprises, les hommes d'Etat soviétiques ont déclaré qu'ils ne craignaient pas les pays dirigés par les partis socialistes, étant donné que ceux-ci sont opposés à la guerre. Ils sont d'avis qu'ils n'ont aucune raison de lutter contre les partis socialistes. Ils n'ont aucune espèce de compréhension pour le système parlementaire, qui permet à une opposition de critiquer le Gouvernement, mais déclarent vouloir respecter ce système là où il est trouvé bon. Ils demandent qu'on ne veuille pas le leur imposer.

Les voyages faits en URSS soit par des membres du Gouvernement soit par des parlementaires des pays nordiques ont été très intéressants. Nombre d'observations utiles ont pu être faites. En général, on est surpris des progrès réalisés en URSS. Le Gouvernement suédois est d'accord avec le Gouvernement soviétique que ces échanges doivent être encouragés et multipliés sur tous les plans. Une délégation de plusieurs savants suédois est actuellement en URSS. Des députés soviétiques se rendront au mois de mai en Suède. On leur a fait savoir qu'ils n'auraient pas la possibilité de prendre la parole devant le Parlement suédois.

### *7. Divers*

Nous nous entretenons encore de la situation générale. Nous sommes d'accord qu'actuellement, la menace qui pèse sur l'Europe n'est pas extérieure, mais qu'elle est constituée par l'impossibilité où se trouvent les grandes Puissances occidentales de se mettre d'accord sur une politique commune et de résoudre certains problèmes. M. Undén paraît partager mon opinion que, si une certaine stabilisation semble devoir intervenir en Europe, la lutte entre l'URSS et l'Occident se poursuivra dorénavant surtout en Asie et prendra une forme économique.

Nous pensons l'un et l'autre que des petits pays comme la Suède et la Suisse ne sont pas en mesure d'exercer une influence sur l'évolution de la politique générale et qu'il serait vain de leur part de vouloir prendre actuellement des initiatives, quelles qu'elles soient.